

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CCP MARSEILLE 492724

Périodique inscrit à la commission paritaire du 3.10.2005 sous le n°0910S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : A. Ipert
Prix au n°1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. 1 au NICE-SNES n°199 de novembre 2007
S3 aux PLC2 - Nice, le 12 novembre 2007

SOMMAIRE

P.1/1 Tous en grève le 20 novembre
P.2/2 Mutations 2008 : informez-vous !
P.3/3 Vous syndiquer au SNES : pourquoi ?
P.4/3 Pour se syndiquer
P.5/3 Pour nous contacter
Annexe 1 : bulletin d'adhésion

INFOS IUFM - N°2

1/ TOUS EN GREVE LE 20 NOVEMBRE !

La « refondation » de la fonction publique annoncée par Nicolas Sarkozy envisage de détruire tous les fondements du statut général en supprimant le recrutement par concours, en remplaçant le statut par le contrat individualisé, effaçant ainsi les solidarités collectives et les garanties d'indépendance du fonctionnaire.

Le contexte budgétaire, placé sous le double dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux et du « *travailler plus pour gagner plus* », va se traduire dans notre secteur par moins d'école pour les élèves (la diminution des horaires au collège comme au lycée est très clairement en préparation) et beaucoup plus d'heures supplémentaires défiscalisées pour des enseignants moins nombreux mais à qui on va demander plus. C'est la redéfinition de nos missions qui est envisagée.

**Parce que nous ne voulons pas de cet avenir pour nos métiers et notre système éducatif,
mobilisons-nous massivement le 20 novembre
et
assurons la convergence avec les autres secteurs de la fonction publique.**

Extrait du communiqué de Presse des fédérations de l'Education

FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education

« Les fédérations de l'éducation nationale dénoncent une politique gouvernementale qui va à l'encontre de la réussite de tous les jeunes. Avec 11200 suppressions de postes à la rentrée 2008, s'ajoutant aux milliers de suppressions de ces dernières années et au chômage croissant des précaires, une nouvelle étape est franchie dans la dégradation du service public d'éducation. La formule du premier Ministre annonçant « Moins de services, moins de personnels, moins d'Etat » va se traduire par des régressions inacceptables tant pour les élèves et les jeunes que pour les personnels. Les conditions d'encadrement et d'enseignement vont atteindre un point critique. Les écoles, les établissements et les services les plus fragiles verront leurs difficultés accrues, les inégalités s'accroîtront. L'offre de formation sera réduite, l'objectif de la réussite de tous les élèves compromis. Les personnels verront leurs conditions de travail se détériorer davantage. La précarité s'accroîtra encore. Le pouvoir d'achat continuera de se dégrader et les garanties statutaires sont menacées. »

Face à cette politique, les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education estiment que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir un nouveau budget et donner un nouvel élan au système éducatif. Elles appellent les personnels à participer massivement à la grève et aux manifestations du 20 novembre dans le cadre de l'action Fonction publique. »

2/ MUTATIONS 2008: informez-vous !

Réunion d'information syndicale spéciale mutations 2008

jeudi 22 novembre à partir de 9h

**Tous les stagiaires de toutes les disciplines sont concernés .
Aucune démarche, aucune autorisation n'est nécessaire, la journée est banalisée.**

Nice

à l'IUFM Georges V

Grand Amphi (au rdc)

La Seyne sur Mer

à l'IUFM

(salle à préciser)

Ordre du jour:

***Actu IUFM:** formation, compte rendu de l'audience avec le Directeur de l'IUFM.

***Mouvement 2008**

- La phase inter académique: calendrier et enjeux.
- Le barème: reclassement, situations familiales, vœux particuliers bonifiés.....
- Quels vœux formuler ? Quelle stratégie ?
- Quelles pièces justificatives ?

La réunion sera assurée toute la journée par les responsables SNES du secteur IUFM et des commissaires paritaires du SNES qui siègent dans les différentes instances qui organisent le mouvement d'affectation des personnels du second degré.

3/ Vous syndiquer au SNES : pourquoi ?

Chacun refuse que son avenir lui échappe et nous souhaitons tous voir nos droits respectés, l'arbitraire administratif combattu. Un des moyens de confronter les expériences, de peser sur les transformations du service public d'éducation, d'être acteur de son avenir, **c'est d'adhérer au SNES.**

Le SNES est un syndicat qui agit pour des objectifs ambitieux :

- une formation initiale utile, de qualité et épanouissante,
- un service public moderne, efficace, valorisé, conforté,
- des enseignants formés et qualifiés, à la carrière revalorisée.

Le SNES est un syndicat représentatif et efficace :

- *La FSU est la première fédération de la fonction publique d'Etat* (et donc de l'enseignement).
- *Le SNES, syndicat majoritaire* dans le second degré, représente et défend les intérêts des personnels dans tous les organismes consultatifs. Il est le seul syndicat du second degré siégeant dans chaque CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale) et CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique).
- Au **niveau académique, les élus du SNES occupent 12 sièges sur 19 pour les certifiés** et adjoints d'enseignement, **5 sur 9 pour les agrégés, 4 sur 8 pour les CPE** et CE, **3 sur 4 pour les Copsy**, **4 sur 4 pour les MISE** et **3 sur 5 pour les PEGC**.
- A l'**IUFM**, le SNES et la FSU ont vu renouvelés depuis plusieurs années la reconnaissance et la confiance d'une large majorité des stagiaires (**70% des voix** aux élections des représentants des usagers au **C.A. de l'IUFM**). Le SNES et la FSU s'investissent également dans la commission de suivi de l'intégration de l'IUFM à l'Université pour garantir, lors de la mise en place du prochain Conseil d'Ecole, la représentativité des usagers.
- Fort par sa représentativité, *le SNES l'est aussi par le nombre de ses adhérents* (75 000 au niveau national, près de 2500 au niveau académique) qui contribuent à l'action par leur cotisation et leur engagement.

Le SNES est un syndicat indépendant, ouvert à tous, où l'on débat :

- les responsables du SNES sont élus par les syndiqués.
- les positions syndicales sont élaborées démocratiquement lors des congrès académiques et nationaux.
- les responsables d'établissement se réunissent régulièrement pour confronter les points de vue et échanger les informations.
- les cotisations sont la garantie de notre indépendance car elles sont notre seule source de financement.

Des permanences « spéciales » IUFM ont lieu chaque semaine :

LE MERCREDI matin à l'IUFM de La Seyne sur Mer et à l'IUFM S. Liégard de Nice.

LE JEUDI : de 11H30 à 13H30 à l'IUFM Georges V et/ou de S. Liégard

TOUTE LA SEMAINE : au local de la section académique du SNES, 264 Bd de la Madeleine.

4 / Pour se syndiquer :

Remplir le bulletin d'adhésion joint à cet envoi, le remettre, accompagné d'un titre de paiement, au responsable SNES de votre établissement ou à nos militants à l'IUFM, ou l'envoyer par courrier au local de la section académique, 264 Bd de la Madeleine 06000 Nice.

Rappel : 66 % du montant de la cotisation est déductible des impôts.

5/ Pour nous contacter :

Section Académique de Nice 264 bd de la Madeleine 06000 NICE
Tel : 04 97 11 81 53 ; Fax : 04 97 11 81 51 ; Email : s3nic@snes.edu

Section Départementale du Var Le Clos Fleuri ,335 av des Dardanelles 83100 Toulon
Tel : 04 94 92 36 77 ; Fax : 04 94 24 53 30 ; Email : s2toulon@wanadoo.fr